

"Quel avenir pour la place financière de Paris?"

Autor(en): **Dumast, Jacques de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **66 (1986)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-886304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« Quel avenir pour la place financière de Paris ? »

Ayant 36 ans d'activité dans la « banque », il m'est particulièrement agréable d'écrire quelques lignes sur « l'avenir de la place financière de Paris », sujet rebattu depuis plus de 36 ans mais, à mon avis, cette fois-ci actuel et non pas futuriste comme il l'a trop souvent été.

Paris n'avait pas d'avenir comme place financière, il en a un aujourd'hui.

Tous les exemples le montrent : pour qu'une place financière existe, et qui dit place financière sous-entend place financière internationale, la première condition est la liberté : liberté des changes bien sûr, liberté de transfert, liberté d'ouverture, liberté d'emploi etc...

Sans vouloir parler des « Paradis fiscaux » qui justifient leur existence pour d'autres raisons, c'est bien grâce à cette « liberté » que vivent des places comme Hong Kong ou Singapour et que Londres, New York ou Zurich ont pu et su se placer dans les premières.

Or, pour la première fois depuis trente ans, un contexte international particulièrement favorable et une volonté politique affirmée donnent à Paris la chance de pouvoir participer sans fausse note au grand concert de la finance internationale.

Il n'est pas indifférent de constater que c'est sous un régime socialiste qu'en France, le coup d'envoi de la libéralisation et de la déréglementation a été donné. Le malheureux Colbert, un bien Grand Homme pourtant, est chargé de tous les maux et c'est au nom du Colbertisme que l'État pendant des décennies a tout contrôlé, dirigé, possédé. Tout cela est fini.

Nous sommes en tous cas sur la bonne voie, c'est une question de temps ; un à un, les derniers contrôles sont supprimés et les dernières barrières

tombent sur le chemin de cette liberté, condition numéro un pour donner à Paris la possibilité de devenir une vraie place financière.

C'est un fait, et un fait sur lequel les partis politiques de toutes tendances sont donc d'accord. C'est ce que vient de confirmer le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Privatisation, Edmond Balladur, lors du colloque organisé par les anciens élèves de l'École Polytechnique :

« - Vous avez besoin de plus de liberté. L'État vous offre ce cadre de liberté. »

Liberté, oui, mais pour quoi faire ?

Une place financière est en fait un amalgame et ne se réduit pas à une Bourse des Valeurs, mais cette Bourse en est tout de même un des éléments de base. Classée au 10^e rang en 1980, derrière la Bourse de Kuala Lumpur, la Bourse de Paris a en quelques années commencé à retrouver un rang plus normal qui, pendant bien longtemps, se situait presque à égalité avec celui de Londres et en tout cas avant New York.

La moyenne quotidienne des transactions sur le marché des actions à Paris a évolué de la façon suivante :

1983 :	400 millions
Janv. 1986 :	1,3 milliard
Fév. 1986 :	1,5 milliard
Mars 1986 :	2,2 milliards

Sur le marché des obligations, le plus

important à Paris, l'évolution a été la suivante :

1983 :	900 millions
Janv. 1986 :	4,6 milliards
Fév. 1986 :	6,1 milliards
Mars 1986 :	7,8 milliards

Quant à la capitalisation boursière de la place de Paris, elle peut être estimée à fin 1985 à 830 milliards de francs pour les actions et à 1 600 milliards de francs pour les obligations.

Le rang de Paris se situe maintenant bien loin derrière New York qui représente à peu près 40 fois la capitalisation de Paris, derrière Londres, Tokyo et Francfort, mais à peu près à égalité sur les places suisses prises dans leur ensemble.

Tout cela a été rendu possible grâce aux initiatives des Agents de Change : création du Second Marché rendant les introductions en Bourse plus faciles, informatisation accélérée (système F.I.A.C. emprunté à la Bourse de Toronto), meilleure information, meilleur contrôle imposés par la Commission des Opérations de Bourse (C.O.B.). La Bourse de Paris devient plus liquide, plus rapide et plus transparente.

Mais la liberté plus complète qui sera retrouvée prochainement avec la suppression de la devise-titre n'est pas en soi suffisante.

Les marchés sont de plus en plus sophistiqués et demandent en particulier des banques plus de souplesse. Nous sommes sur la bonne voie.

Le marché en continu, la fonction de contrepartiste, deviennent, ou vont devenir des réalités. Les Agents de Change concernés au premier chef par cette évolution sont à l'écoute du fameux « Big Bang » qui doit résonner prochainement en Grande-Bretagne et sont déjà sur la voie de l'adaptation.

La Bourse des Valeurs est un des éléments essentiels de la constitution d'une place financière, mais pas le seul.

À côté d'elle, il y a la fonction de « Banque » et cette fonction de « Banque », hyperprotégée en France pendant plus de quarante ans, est en pleine évolution.

Elle est d'abord en pleine évolution au plan mondial et la banque de l'an 2000 n'aura plus rien à voir avec la banque d'aujourd'hui.

Dans ce domaine, Paris a la très grande chance de pouvoir en même temps se transformer de l'intérieur grâce à une persévérance dans l'étude des nouvelles techniques qui a conduit aux premières places pour l'utilisation des cartes à mémoire, du Minitel et de la « Banque à domicile », et de l'extérieur grâce à une liberté enfin retrouvée qui donnera la possibilité de compléter un réseau et une présence internationale se situant déjà au deuxième rang mondial, juste derrière les États-Unis.

La France se place, sans conteste, au premier rang mondial en matière de diffusion de la monnaie électronique et elle a été la première, dès 1971, à généraliser l'usage des distributeurs de billets.

Dans le domaine de la « carte à puce », là aussi, la France est en avance. Une expérience pratique est en cours de réalisation à Rennes.

Comme le dit Raoul Bellanger, Président du Groupement des Cartes Bancaires, « la puce fera fonction de porte-monnaie ». La communauté bancaire y viendra, mais pas avant trois ans, trois ans d'avance pour nous.

Elle est ensuite confrontée au nouveau paysage des marchés monétaires et financiers internationaux. La « déréglementation » conduira automatiquement à une croissance de ces marchés.

L'apparition de nouveaux produits dans les euromarchés sous forme de swaps d'intérêts ou de devises, d'Euro Commercial paper, de N.I.F. (note issuance facilities), de R.U.F. (revolving underwriting facilities) a été parfaitement bien perçue à Paris et remarquablement bien utilisée par la place financière. Une société d'État comme Gaz de France par exemple a pu, grâce à une parfaite connaissance de ces différentes techniques, réduire de façon exemplaire le montant de sa dette et les conditions de sa dette extérieure.

Il est vrai que toutes ces techniques sont « venues de l'étranger » et particulièrement de Londres, mais aujourd'hui elles sont parfaitement assimilées et utilisées par la place financière de Paris avec une technique tout à fait comparable.

Parallèlement, la faculté donnée aux entreprises d'émettre des billets de trésorerie, la création des Bons du Trésor en comptes courants, la réforme du marché hypothécaire, la création du M.A.T.I.F. (marché à terme d'instruments financiers) tendent à l'instaura-

tion d'un véritable marché unique des capitaux.

Les études et rapports réalisés au cours de ces dernières années sont nombreux (François Bloch-Lainé, Dautresme, Tricot, Pastré etc...) mais montrent à quel point le désir de libéralisation et d'ouverture sont présents et combien l'utilisation des techniques nouvelles peut permettre à Paris de devenir une place financière.

Il y a ensuite la fonction de « Banque d'affaires », raccourci peut être de « investment bank » et « merchant bank ». Cette fonction n'a jamais été inexistante en France mais a plutôt été en sommeil après les succès des initiateurs dans ce domaine qu'ont été les Rothschild et les Lazard. Elles sont à nouveau présentes aujourd'hui et indirectement, grâce aux nationalisations de 1982, trouvent un champ d'action important au travers des privatisations. Les techniques mises en place, et là nous sommes à nouveau proches des marchés financiers, pour les émissions de titres qui sans en avoir le nom puisqu'ils n'avaient pas « droit de vote » étaient cependant des titres participant à la vie des entreprises et à ses résultats, ont été un champ d'expérience remarquable. Dans ce domaine, la place financière de Paris a déjà acquis une expérience assez grande et va, dans les mois qui suivent, en acquérir une plus grande encore.

Mais, en plus de l'aspect technique que cette privatisation revêt, la possibilité ainsi offerte à des groupes français et étrangers, ou bien français ou étrangers, de former de nouveaux ensembles puissants et capables d'utiliser toutes les « révolutions » des marchés financiers actuels donnent là encore à Paris l'occasion de se resituer en tant que place financière.

Cette privatisation donnera probablement aussi la possibilité de renforcer les fonds propres des banques françaises, élément très important de la crédibilité de ces maisons au plan international.

Mais à côté de cela, c'est toute la structure et la vocation de certaines banques qui peut et doit être revue.

Il n'est que d'entendre M. Jean-Michel Bloch-Lainé, Président de la Banque Worms, dire qu'« une banque sans bilan peut s'imaginer très bien » (gestion de S.I.C.A.V., engagements par signature, commissions etc...) pour constater que, dans ce domaine, la place financière de Paris se situe bien et se montre imaginative.

C'est une chance unique où la conjonction d'une évolution internationale, d'une libéralisation interne et d'une volonté politique créent une situation qui donne à Paris la possibilité de devenir une place financière de dimension internationale.

Les ingrédients sont déjà là et si aujourd'hui 150 banques internationales sont présentes ou représentées à Paris, c'est bien parce qu'elles espèrent pouvoir tirer des avantages concrets de cette présence.

La liberté d'installation est d'ores et déjà totale : aucune discrimination entre banques françaises et étrangères, et ces dernières ont déjà, au cours des dernières années, augmenté très considérablement leur part du marché. Cette part dans le total des situations des banques A.F.B. est passée de 12 % en 1972 à près de 20 % en 1984.

Cette situation fait de Paris la troisième capitale bancaire mondiale après New York et Londres, mais n'est pas suffisante pour en faire la troisième, ni même la quatrième place financière.

La Suisse considère représenter, après New York et Londres la troisième place financière internationale du monde et cela est probablement exact.

Il ne s'agit pas pour Paris de lutter seulement pour un rang, mais plutôt de participer avec tous à la fantastique progression des marchés financiers. Tout est presque en place pour cela et l'avenir de la place financière de Paris, oui, j'y crois.

LA MAISON DU VALAIS
SPECIALITES SUISSES

Une idée originale pour
DEJEUNER ET DINER

20, R. ROYALE 8^e . 42.60.22.72

Fermé le Dimanche

